

Le 05 Aout 2024,

Ce dimanche 04 aout 2024, lors de la mise en place des promenades au quartier disciplinaire, un détenu à peine arrivé en cours 1 provoque un fort tapage sur la porte, ce qui oblige la première surveillante et l'agent QD à le réintégrer en cellule.

Devant son casier, la personne détenue refuse d'enlever ses chaussures suite à plusieurs injonctions de la première surveillante. Il s'énerve et commence à retourner toutes ses affaires par terre. La gradé commence à remettre les affaires en ordre, c'est là que ce voyou déchainé attrape la collègue violemment par le poignet.

Le surveillant quartier disciplinaire maîtrise celui-ci et les renforts sont appelés. Lors de la remise en cellule, le détenu met plusieurs coups de pied aux collègues présents. Les insultes et les menaces de mort pleuvent.

RESULTAT ?

GENOU ET TIBIA TOUCHÉ POUR L'AGENT QD, 3 JOURS D'ITT !!!

GROSSE ENTORSE ET DOIGT CASSE POUR LA GRADÉ, 4 JOURS D'ITT !!!

L'UFAP-Unsa Justice St-Etienne souhaite un prompt rétablissement à nos collègues blessés.

L'UFAP-Unsa Justice St-Etienne encourage les agents à déposer plainte, le bureau local UFAP se tiendra à leurs côtés.

L'UFAP-Unsa Justice St-Etienne exige le transfert de ce détenu sans délai. Un tel acte de violence mérite une réponse équivalente et des mesures fermes.

L'UFAP-Unsa Justice St-Etienne souhaite mettre en avant le professionnalisme et le sang-froid des agents.

Pour l'UFAP-Unsa Justice St-Etienne

S.BOURGEON / S.PERROT